

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33  
Présents : 30  
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :  
Envoyée le mardi 24 mars 2026

**OBJET : DELIBERATION N°4 - Nomination des trente-deux contribuables proposés au directeur des services fiscaux pour la constitution de la commission communale des impôts directs**

M. Ladislas POLSKI  
Mme Rosalba NICOLETTI-DUPUY  
M. Didier DAVID  
Mme Emmanuelle FERNANDEZ  
Mme Marie-Pierre PARINI  
M. Christophe CERVI  
Mme Chantal CARRIE  
M. Thomas KLEMM  
Mme Isabelle DEPAGNEUX-SEGAUD  
M. Jacques BISCH  
M. Charlie FERRERO  
Mme Noëlle DYOT-GERARDIN  
M. Alex FERRERO  
Mme Annabel BECCATINI-GESREL  
Mme Fabienne BERMOND  
M. Gilles UGOLINI  
Mme Nathalie ROUX  
M. Sami BADER  
Mme Nathalie PESCHI-MASSEGLIA  
M. Rudy ACCOSSATO  
Mme Sabrina MISSUD-GUILLET  
M. Nicolas RIVOALLAN  
M. Fabien BONNAFOUX  
M. Tony MARRAFFA  
Mme Lydia PEREZ  
Mme Lina BEN HAMIDA  
M. Didier RAZAFINDRALAMBO  
Mme Angéla GALIERA  
M. Eric ROLIN  
Mme Oriana BIRELLI

### **EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

M. Jean-Paul GENIEYS représenté par M. Ladislas POLSKI  
Mme Sophie BOURNOT représentée par Mme Chantal CARRIE  
Mme Isabelle MARTELLO représentée par M. Didier RAZAFINFRALAMBO

### **ABSENT(E)S :** /

**Secrétaire de séance :** Mme Lina BEN HAMIDA

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 006-210601498-20260410-DEL4\_CCID-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 02 avril 2026**

**N°4**

Rapporteur : **Monsieur le Maire**

Direction : **Direction des Finances**

Objet : **Nomination des trente-deux contribuables proposés au Directeur des services fiscaux pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs**

Domaine : **5-Institutions et vie politique – 5.3 – Désignation de représentants**

---

Mes chers collègues,

**Vu** l'article 1650 du Code Général des Impôts,

**Considérant** que dans chaque commune, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs composée de neuf membres titulaires et leurs suppléants, à savoir : le Maire ou l'adjoint délégué, président, et huit commissaires,

**Considérant** que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du conseil municipal,

**Considérant** que cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe,

- en donnant chaque année, son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale,
- en participant à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation),
- en signalant à l'administration les changements affectant les propriétés bâties et non bâties non pris en compte par l'administration fiscale,

**Considérant** que la désignation des commissaires doit être effectuée par le Directeur départemental des Finances Publiques dans un délai de deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune,

**Considérant** que la désignation des commissaires titulaires et suppléants est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double,

**Considérant** que la liste de contribuables doit être proposée sur délibération du conseil municipal, **soit 32 personnes** pour les communes dont la population est supérieure à 2 000 habitants,

**Considérant** que les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne,
- être âgés de dix-huit ans révolus,
- jouir de ses droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires),
- être familiarisés avec les circonstances locales et la fiscalité locale,
- posséder les connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,

**Considérant** que peuvent participer à la Commission Communale des Impôts Directs, sans voix délibérative, trois agents ou plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants,

**Considérant** que la désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes, respectivement imposées à la taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, soient équitablement représentées,

**Considérant** que leur nomination a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux. À défaut de liste de présentation, ils sont nommés d'office par le Directeur Départemental des Finances Publiques un mois après mise en demeure de délibérer adressée au conseil municipal. Le Directeur peut, sans mise en demeure, procéder à des désignations d'office si la liste de présentation ne contient pas soit vingt-quatre noms dans les communes de 2 000 habitants ou moins, soit trente-deux noms dans les communes de plus de 2 000 habitants ou contient des noms de personnes ne remplissant pas les conditions exigées,

**Considérant** qu'en cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission, il est procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations,

**Considérant** que le mandat des commissaires ainsi désignés prend fin avec celui des commissaires choisis lors du renouvellement général du conseil municipal,

**Considérant** que l'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Après s'être assuré :

- que les personnes proposées, remplissent les conditions sus énoncées, et
- qu'une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales : taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires est respectée,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **Valide** la liste des trente-deux contribuables suivants qui sera soumise au Directeur Départemental des Finances Publiques qui procédera à la désignation des 8 commissaires titulaires et des 8 commissaires suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs :

	Nom - Prénom des contribuables	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	BRANCACCIO Hubert	05/01/1951	Route de Laghet – Mas del Sol	TF
2	ROUILLARD Jean- Michel	05/12/1946	Rue Gaston Mouton – Bât A – Cité du Soleil	TF
3	RAIMONDI Georgette	22/08/1933	25 avenue Jean Jaurès	TF
4	REBAT Marie-Thérèse	29/01/1956	3 Place Pasteur	TF
5	GERARDIN Michel	19/08/1955	26 boulevard Général de Gaulle	TF
6	CERVI Christophe	19/12/1978	14 avenue du Professeur Langevin	TF
7	OTTO-BRUC Pierre	11/03/1954	98 boulevard Maurice Langlet	TF
8	POULET Stephane	07/01/1969	Avenue Delahaye – résidence Le Chêne Vert	TF
9	SERVIA Danielle	24/08/1941	Rue Gaston Mouton - L'Andromède – Cité du Soleil	TF
10	ROVELLA Anne-Marie	18/04/1943	Avenue du Château – Propriété Leduc	TF
11	VAYSETTES Jean- Claude	19/10/1938	Rue Gaston Mouton - L'Orion – Cité du Soleil	TF
12	BRUNSTEIN Bernard	11/11/1950	17 avenue Jean Cocteau	TF
13	BERNARDI Suzanne	24/03/1948	63 Vieux Chemin de Laghet	TF
14	LESSATINI Robert	29/06/1950	73 Vieux Chemin de Laghet	TF
15	FIGASSO Michel	28/06/1949	14 boulevard Jean-Dominique Blanqui	TF
16	MALOUX Jean-Louis	10/07/1951	5505 route de Laghet	TF
17	REGIS Liliane	24/10/1949	Rue Gaston Mouton - Le sagittaire – Cité du Soleil	TF
18	DYLA Eric	11/07/1969	3 rue Antoine Scoffier – Les Arcades B	TF
19	ROUX Christelle	06/10/1986	1452 route de Spraes	TF
20	BOUSQUET Anna	27/11/1935	41 boulevard François Suarez	TF
21	ROUX Daniel	19/04/1956	276 chemin Saint-Pierre	TF
22	ELLENA Marlène	21/07/1947	18 avenue Henri Matisse	TF
23	ROUX Jean-Louis	31/08/1956	Quartier Spraes	TF
24	NAVARRO Andrée	14/06/1941	1 boulevard François Suarez – Le Rond-Point - Entrée B	TF

25	FULCONIS Aline	22/06/1946	15 chemin Fuon dou Mag	TF
26	JUNGUENE Alain	29/07/1956	76 boulevard Pablo Picas	TF
27	MINICONI Claudine	05/10/1961	5172 route de Laghet	TF
28	FOSSOMBRONI Christian	24/07/1952	29 avenue André Theuriet	TF
29	COUTOULY Pierre	02/03/1968	54 boulevard Pablo Picasso	TF
30	PAOLETTI Claude	19/11/1944	Avenue Denis Dlahaye – Le Chêne vert – Bât A1	TF
31	ALLIGIER Guy	29/01/1948	3 rue Antoine Scoffier – Les Arcades B	TF

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

**Lina BEN HAMIDA,**

**Ladislav POLSKI,**

**Secrétaire de séance**

**Maire de La Trinité**

**Vote du Conseil : Pour : 28**

**Contre : 5**

**Abstention : 0**